

Oui, voilà ou d'accord ? Enseigner les marqueurs d'accord en classe de FLE

Juliette Delahaie
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Laboratoire Modyco



Synergies Pays Scandinaves n° 4 - 2009
pp. 17-34

Résumé: *Y a-t-il une différence de sens entre oui, voilà ou d'accord ? Le marqueur d'accord bien sûr est-il souvent employé par les locuteurs francophones ? Quand peut-on dire O.K. ou tout à fait ? Autant de questions auxquelles l'enseignant, et même le linguiste, sont souvent bien en peine de répondre. Autant de termes que l'on retrouve parfois dans les manuels de FLE, sans trouver d'explication convaincante pour leur emploi approprié. L'analyse linguistique d'un corpus de données orales apporte un éclairage tout à fait pertinent sur les valeurs et l'emploi des marqueurs d'accord. La spécificité de notre corpus, natif/non-natif, permet également de montrer que leur maniement, souvent mal maîtrisé par des apprenants de FLE, est primordial pour savoir gérer et soutenir une conversation.*

Mots-clés: *Enseignement du FLE, corpus, marqueurs d'accord, interaction, linguistique de propriétés*

Abstract: *Is there a semantic difference between oui, voilà or d'accord? Do French native speakers often use the marker of agreement bien sûr? When O.K. or tout à fait can be used? Teachers of French as a foreign language and even researchers in linguistics don't answer these questions easily, neither do FFL books. A corpus of spoken French interactions give very useful information about how to use markers of agreement. It also shows that the use of these markers, that the FFL learners don't know, is very important to hold and manage a conversation.*

Key words: *French as a foreign language, corpus, markers of agreement, interaction, linguistics*

L'enseignement des marqueurs d'accord n'est pas un sujet très étudié en didactique. Pourtant, si l'on analyse de près ce que font des apprenants de français langue étrangère (FLE) lorsqu'ils conversent en français, on se rend vite compte que l'emploi souvent maladroit des marqueurs d'accord est en partie responsable de l'impression de raideur et parfois d'étrangeté que dégage leur manière de soutenir une conversation. Il est cependant souvent bien difficile d'identifier les éléments linguistiques qui donnent cette impression.

Un corpus de données de français parlé donne à ce sujet des résultats tout à fait éclairants. Celui que nous utiliserons a de plus un objectif d'étude à la fois didactique et linguistique. Il s'agit en effet d'un corpus différentiel natif/non-natif, constitué pour moitié de jeux de rôles à l'agence de voyage joués par des apprenants de FLE dans des classes d'enseignement secondaire en Belgique néerlandophone (1993/2006, au total 42 jeux de rôles issus de nos données personnelles, et 7 jeux de rôles issus du corpus *Lancom*¹, soit 22.394 mots), et pour moitié d'interactions authentiques enregistrées dans une agence de voyage de la périphérie de Lille (13 interactions, soit 31.898 mots).

Le type d'interaction qu'induit une agence de voyage est particulièrement intéressant pour l'étude des marqueurs d'accord. En effet, dans ces interactions relativement codifiées, le but ultime est bien de parvenir à un accord entre employé et client, et à la satisfaction de ce dernier. Les interlocuteurs doivent ainsi mettre en place tout un système de coopération interpersonnelle pour s'entendre sur les paramètres du voyage (destination, durée, date *etc.*) et parvenir au terme de l'échange. Or cette coopération s'exprime par la présence abondante de marqueurs d'accord, aussi bien chez les locuteurs francophones des interactions à l'agence de voyage que chez les apprenants néerlandophones dans les jeux de rôles. Cependant, les marqueurs d'accord employés par ces derniers ne sont pas toujours appropriés : on entend un *bien sûr* là où l'on attendrait plutôt un *d'accord*, un simple *oui* là où l'on préférerait un *voilà*. Pourquoi de telles maladresses et surtout, comment y remédier ?

Après avoir dégagé l'intérêt didactique et linguistique d'une étude sur les marqueurs d'accord, nous proposerons ensuite une rapide analyse linguistique des marqueurs les plus fréquemment employés par les francophones, ce qui nous permettra de faire quelques propositions pour un enseignement contrasté des marqueurs d'accord en FLE.

1. Pourquoi enseigner les marqueurs d'accord ?

Intérêt linguistique et interactionnel des marqueurs d'accord

En tant que construction collective, l'interaction implique une détermination réciproque et continue des comportements des partenaires en présence, et ces influences mutuelles se traduisent entre autres par la production de signes d'engagement dans l'interaction, que Kerbrat-Orecchioni appelle des « procédés de validation interlocutoire » (1998 : 18). Les marqueurs d'accord peuvent faire partie de ces procédés, d'autant plus que l'analyse de conversation a montré qu'ils constituaient généralement des enchaînements « non marqués » ou « préférés » par rapport aux marques de désaccord (comme *non*). Ainsi, l'expression du désaccord commence souvent par un marqueur d'accord, comme dans cet échange tiré des interactions authentiques à l'agence de voyage :

(1)². [E recherche un séjour au bord de la mer pour ses clients, et leur propose ici l'Égypte]

E- ouais = il y a aussi euh vous qui aimez bien l'Égypte

C1- ouais

C2- ouais mais alors en août c'est bien ça l'Egypte ?

[...]

C2- je suis pas sûre d'avoir envie d'aller en Egypte cet été par contre
(agence de voyage, « Chypre », données personnelles)

Fort nombreux quantitativement dans un grand nombre d'interactions, les marqueurs d'accord ont pourtant reçu peu d'attention en linguistique proprement dite. La pragmatique s'est surtout intéressée aux connecteurs argumentatifs comme *mais*, *même* ou *presque* (Anscombe & Ducrot : 1983). L'École de Genève (Roulet *et al.* : 1987) a étudié les marqueurs d'accord *oui* et *voilà*, mais en tant que Marqueurs de Structuration de la Conversation (MSC). Les linguistes interactionnistes ont quant à eux travaillé sur des « petits mots » de la langue (c'est leur propre expression) qui ont un rapport avec la construction collective du discours sans marquer nécessairement l'accord : *ben* (Bruxelles & Traverso : 2001), *bon* (Brémond : 2004), *quoi* (Chanet : 2001). Seul le marqueur *oui* a reçu un intérêt soutenu de la part des linguistes, souvent en association avec *non* et/ou *si*³.

Peu étudiés, les marqueurs d'accord posent cependant un certain nombre de problèmes au linguiste. D'abord, leur définition grammaticale est floue. Certes, la plupart des marqueurs d'accord sont classés parmi les adverbes en tant que « marqueurs des actes illocutoires de l'acquiescement » (Riegel *et al.*, 2002 : 376). Cependant, pour caractériser ces adverbes particuliers, les étiquettes varient d'une grammaire à l'autre : tantôt « adverbes d'opinion », « adverbes d'affirmation » ou « adverbes d'énonciation », les marqueurs d'accord se laissent difficilement définir d'un point de vue sémantique. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de parler d'« accord », terme large qui englobe à la fois un accord total (« ils vivent en parfait accord ») et un accord durement acquis (« finalement, ils ont réussi à trouver un accord, un arrangement, un compromis »). Au niveau syntaxique, les marqueurs d'accord ont en revanche des caractéristiques propres et communes : proches de l'interjection, ils jouissent d'une grande autonomie à l'intérieur de la phrase, et peuvent d'ailleurs constituer une phrase ou un énoncé à eux seuls ; ils ne peuvent pas régir un complément, mais peuvent s'associer entre eux (*oui voilà tout à fait*) ou avec d'autres marqueurs (*alors, donc, ben, euh etc.*).

Intérêt didactique des marqueurs d'accord

En didactique cette fois, les marqueurs d'accord semblent jouir d'un intérêt certain. En effet, exprimer son accord/désaccord est un classique des manuels qui se réclament des approches communicative ou actionnelle. On les retrouve dans la plupart des manuels universalistes comme *Forum 1* (2000 : 181) : « proposer ou suggérer (de faire) quelque chose »/« exprimer son accord, son désaccord », ou *Rond-Point 2* (2004 : 139) : « répondre à une question autrement que par oui ou non ». Même s'ils ne sont pas mentionnés expressément dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* (2001, 1^{ère} éd. 1999), les marqueurs d'accord peuvent être rattachés à l'intérêt porté à la construction collective de l'interaction. Les auteurs du *CECRL* (2001 : 69) mettent notamment l'accent, ce qui est relativement nouveau, sur les

« stratégies d'interaction [...] afin de consolider la collaboration en vue de la tâche et de poursuivre la discussion (*coopération interpersonnelle*), pour faciliter une compréhension mutuelle ». Ces stratégies d'interaction concernent tous les niveaux d'apprentissage, et l'on pourrait parfaitement concevoir que les marqueurs d'accord puissent faire partie de la compétence discursive des apprenants de niveau A2, qui doivent être capables d'« utiliser des techniques simples pour lancer, poursuivre et clore une brève conversation » (*ibid* : 97). La notion d'accord est d'ailleurs mentionnée parmi les micro-fonctions à enseigner dans le cadre de la compétence pragmatique : « exprimer et découvrir des attitudes factuelles (accord/désaccord) » (*ibid.* : 98).

Le maniement des marqueurs d'accord chez les apprenants néerlandophones : une pratique difficile

Les marqueurs d'accord, quoique fort peu étudiés en linguistique française, sont donc un élément essentiel pour gérer une conversation et en tant que tels, ils ont reçu l'attention des concepteurs des nouveaux programmes d'enseignement des langues. De plus, ils posent un certain nombre de problèmes aux apprenants de FLE, même non débutants. C'est en effet ce que nous avons pu constater à partir de nos données personnelles. Les apprenants de Belgique néerlandophone que nous avons enregistrés en 2006 au collège de Diksmuide sont d'un niveau intermédiaire ou avancé : en classe de 4^e, 5^e ou 6^e, ils sont âgés de 14 à 17 ans, et ils étudient le français depuis l'âge de 10 ans à raison de quatre à cinq heures par semaine. On aurait pu s'attendre à ce qu'ils maîtrisent la conversation en français et ses marqueurs d'accord, notamment en classe de 6^e (équivalent de la 2^{de} française). Or de la 4^e à la 6^e, il y a bien une évolution en termes de maîtrise grammaticale et lexicale, ainsi qu'au niveau de l'aisance à communiquer, mais très peu de changements, à quelques exceptions près, en ce qui concerne le maniement des marqueurs d'accord. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle toutes les interactions des apprenants néerlandophones ont été regroupées et comparées à ce que font les natifs dans la même situation, indépendamment du niveau d'enseignement.

En ce qui concerne les marqueurs d'accord dans les jeux de rôles à l'agence de voyage, les apprenants néerlandophones ne se démarquent pas des francophones par la quantité des marqueurs employés. Au contraire, les premiers acquiescent, et même beaucoup plus que les locuteurs francophones : les jeux de rôles à l'agence de voyage comportent une moyenne de 7,2% de marqueurs d'accord par rapport au nombre total de mots rapporté à 100, contre 5,8% chez les francophones. Ces premières données vont à l'encontre de certaines idées reçues, notamment celle qui consiste à dire que lors d'exercices aussi codifiés que le jeu de rôles, l'apprenant ne s'occupe que du lexique et de la construction de sa phrase, et non de la gestion de l'interaction et des petits mots qui la structurent, comme les marqueurs d'accord.

Ces résultats cachent cependant une forte disparité entre la manière de dire l'accord chez le francophone et l'apprenant néerlandophone :

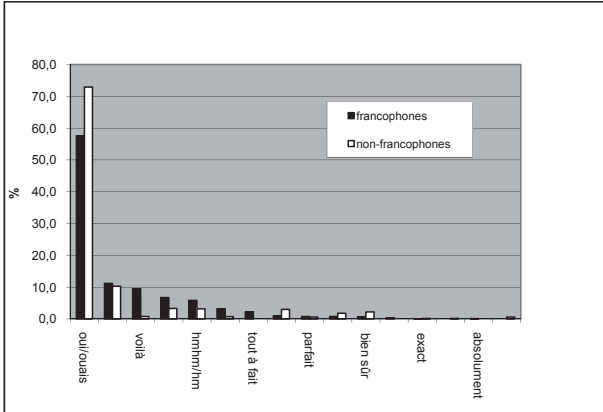


Figure 1. Les marqueurs d'accord chez les francophones et chez les apprenants néerlandophones dans les interactions et les jeux de rôles à l'agence de voyage (en % par rapport au nombre total de marqueurs d'accord pour chaque groupe)

La figure 1 appelle plusieurs commentaires. Tout d'abord, du côté des apprenants néerlandophones, deux tendances les distinguent de la manière francophone : le suremploi de certains marqueurs, et l'utilisation de termes inconnus des francophones.

D'une part, ils suremploient des marqueurs comme *oui* (72,9% des marqueurs d'accord, contre 57,6% chez les francophones). *Oui* est en fait le marqueur le plus neutre et le plus « passe-partout », mais ce n'est pas forcément le signe d'une interaction réussie. Ainsi du côté francophone, l'interaction authentique à l'agence de voyage intitulée le « gentil client » qui se passe particulièrement bien, ne comporte que 38% de *oui* parmi les marqueurs d'accord employés, tandis que dans l'interaction du « couple peu commode », seule interaction qui se passe vraiment mal (l'employée ne parvient pas à satisfaire les demandes de clients difficiles qui manifestent ouvertement leur mécontentement), le pourcentage de *oui* est plus élevé que la moyenne (69,5%). Or, lorsque l'on écoute et lit les interactions jouées par les apprenants néerlandophones, on a l'impression que quelque chose ne va pas et que l'utilisation des marqueurs d'accord n'est pas optimale.

Les apprenants néerlandophones ont de plus tendance à employer plus de *bien sûr* (36/1600 marqueurs d'accord) que les francophones (11 occurrences sur 1646). Cette locution adverbiale est ainsi glosée dans le *Petit Robert* (1992 : 1892) : « c'est évident, cela va de soi. » Elle apparaît comme la réponse polie par excellence que les manuels de FLE ne manquent pas de surreprésenter dans leurs dialogues. Par exemple dans *Forum 1* (2000 : 43-45), sur les trois mini-dialogues de l'unité 2, *bien sûr* apparaît trois fois, dont deux fois dans un dialogue transactionnel à la gare SNCF : « Une place enfant donc. Vous prenez le TGV ?/ Oui, oui. Bien sûr », et plus loin : « Vous prenez la carte bleue ?/ Mais bien sûr, nous prenons les cartes bancaires ». Et pourtant, l'apprenant néerlandophone formule avec ce *bien sûr* un certain nombre de réponses justement fort impolies du type :

- (2)⁴. [début de l'interaction]
 E1- puis-je vous aider ?
 E2- euh *bien sûr* nous cherchons une un hôtel à Paris
 E1- oui et quelle catégorie vous voulez ?
 (jeu de rôles à l'agence de voyage, données personnelles)

Il est évident que l'employée E1 peut l'aider, mais cette évidence de la situation peut très vite être perçue comme offensante : « bien sûr, vous ne connaissez

pas votre métier ? ». Cette ambiguïté de *bien sûr* en français, qui peut servir à formuler des réponses particulièrement offensantes comme extrêmement polies, explique sûrement pourquoi les francophones de France s'en méfient et l'utilisent avec parcimonie.

Suremployant certains marqueurs comme *oui* ou *bien sûr*, les néerlandophones utilisent d'autre part des marqueurs d'accord quasiment inconnus des francophones, notamment *c'est bien* (3% des marqueurs d'accord contre 1% chez les francophones) et *c'est bon* (0,6% chez les apprenants néerlandophones, 0% chez les francophones), dans des échanges du type :

- (3). E1 - mais j'ai ici un petit problème avec mes clients = euh je vous rappellerai euh dans une minute
E2 - oui **c'est bon**
(jeu de rôles, données personnelles)
(4). [E1 joue l'employée de l'agence, nous sommes à la fin de l'interaction, les clients E2 et E3 ont choisi leur séjour, l'employée E1 doit juste « régler » les formalités d'usage]
E1- euh donc je peux euh régler ?
E2- oui
E3- oui c'est bien
(jeu de rôles, données personnelles)

Sans être fausses du point de vue grammatical, ces deux expressions sonnent étrangement à l'oreille du francophone (de France) qui à leur place aurait prononcé un simple *d'accord*. Non attestées en français de Belgique (selon une informatrice belge), elles sont en fait la traduction littérale de l'expression *het is goed* ou *goed* qui sert à marquer l'accord chez les locuteurs néerlandais et flamands. Il s'agit donc ici d'une interférence avec la langue maternelle d'autant plus facile à commettre que les deux expressions « c'est bien » et « c'est bon » existent bien dans la langue française, mais avec un sens différent. L'expression « c'est bien » sert à exprimer une évaluation positive dans des échanges du type suivant, où « c'est bien » est un équivalent de « c'est pas mal »:

- (5). E- bon le dimanche treize les vols sont complets le lundi quatorze les vols sont pleins le mardi quinze c'est plein le mercredi seize = éventuellement le mercredi seize août j'ai d/e la place il m/e reste deux sièges en treize jours douze nuits au départ de Bruxelles
C1- **c'est pas mal** ça hm
C2- ouais ouais **c'est bien**
(agence de voyage, « Baléares », données personnelles)

De plus, les apprenants néerlandophones ont souvent l'occasion d'entendre cette expression dans la bouche de leurs enseignants, qui l'utilisent pour donner une appréciation positive à la réponse d'un élève :

- (6)⁵. P- [...] encore une autre erreur que vous auriez entendue ? oui ?
E- pour il
P- pour il oui **c'est bien** pour il on a pour moi pour toi pour lui pour nous pour vous et pour↑
E- eux

P- eux oui **c'est bien** pour eux
(évaluation aux jeux de rôles, données personnelles)

L'expression « c'est bon » est plutôt l'équivalent de « c'est fait », comme l'illustre cet exemple tiré des interactions authentiques à l'agence de voyage :

(7). [l'employée prépare le dossier de voyage pour son client]
E- voilà ben **c'est bon** = donc maint/enant euh ben dans = une semaine dix jours avant vot/re départ on vous passe un coup d/e fil pour que vous vous passiez chercher votre carnet d/e voyage = voilà et après euh = vacances
(agence de voyage, « Egypte », données personnelles)

Du côté des locuteurs francophones, on ne retrouve pas exactement les mêmes marqueurs d'accord. Trois termes se détachent du lot par leur forte fréquence, ce sont *oui*, *d'accord* (11,2% des marqueurs d'accord chez les francophones, 10,3% chez les apprenants néerlandophones) et *voilà* (9,5% des marqueurs d'accord chez les francophones, contre 0,8% chez les néerlandophones), mot typiquement français dans la mesure où il ne possède pas d'équivalent littéral en néerlandais, à l'image de (*het is*) *goed/ c'est bon, c'est bien*. D'autres marqueurs moins fréquents sont cependant beaucoup moins employés chez les apprenants néerlandophones : *c'est ça* (3,2% des marqueurs d'accord, 0,7% chez les néerlandophones), *O.K.* (6,7% côté francophone, 3,3% côté néerlandophone), et des marqueurs intensifs comme *tout à fait* (2,2% côté francophone, 0% côté néerlandophone).

En conclusion, l'apprenant néerlandophone acquiesce, mais il ne le fait pas de la même manière que le francophone. Cette différence est marquée par la présence de marqueurs inconnus des francophones, et l'absence de marqueurs employés par ces derniers. Pour rectifier ces maladroites et proposer un enseignement adéquat des marqueurs d'accord, nous proposerons une analyse linguistique de quelques marqueurs employés par les locuteurs francophones.

2. Quels marqueurs d'accord enseigner? Valeur linguistique de quelques marqueurs d'accord chez les locuteurs francophones

Nous nous intéresserons à des marqueurs d'accord très courants chez les locuteurs francophones, *voilà* et *d'accord*, ainsi qu'à quelques marqueurs moins courants, *c'est ça*, *tout à fait* et *O.K.* Ces derniers n'apparaissent pas ou peu chez les néerlandophones, et seraient susceptibles d'enrichir leur vocabulaire. L'objectif n'est pas de détailler tous les emplois possibles de ces marqueurs ni de développer une analyse linguistique très riche de ces petits mots, mais simplement d'indiquer les valeurs propres à chacun.

Deux marqueurs d'accord essentiels chez les francophones, *voilà* et *d'accord*

Nous commencerons par *voilà* et *d'accord*, parce qu'ils permettent de dessiner deux grandes familles de marqueurs. Nous détaillerons d'abord les emplois dans lesquels l'un ne peut pas (ou pas fréquemment) se substituer à l'autre.

L'emploi de *voilà* en tant que marqueur d'accord est intéressant parce que chez les apprenants néerlandophones, *voilà* sert le plus souvent à effectuer un acte de présentation de personne, dans des échanges du type :

(8). [jeu de rôles : un élève E1 vient chercher avec ses parents E2 et E3 un de ses camarades E4 à la gare ; E2/E3 et E4 ne se connaissent pas, E1 doit faire les présentations]

E1- euh **voilà mes parents**

E3- euh bonjour Ellen

E4- bonjour

(jeu de rôles, *Lancom*)

Cet emploi est conforme à la définition du « présentatif », catégorie grammaticale relativement récente à laquelle appartient *voilà*, et qui sert à présenter une personne ou un objet présents dans la situation d'énonciation. La plupart des manuels de FLE, lorsqu'ils mentionnent *voilà*, indiquent cette fonction. Et pourtant, les locuteurs francophones ne l'utilisent absolument jamais ainsi, lui préférant la structure présentative « je te présente », et réservant *voilà* à bien d'autres emplois. Après *oui*, *voilà* est en effet la réponse privilégiée à une demande de confirmation (17,4% des enchaînements sur ces structures). On peut définir cette dernière comme un acte intermédiaire entre l'assertion et la question, qui présente l'information à la fois sur le mode de l'apport et de la demande. Selon Heddesheimer (1974 : 30) qui s'intéresse à l'expression de l'assentiment et de la confirmation en langue anglaise, c'est « l'acte verbal par lequel l'interlocuteur B marque expressément qu'il aurait pu émettre le même énoncé que l'interlocuteur A ». La demande de confirmation porte donc sur des faits que l'on peut appeler A-B : A affirme quelque chose sur un fait B, mais il n'en est pas sûr, B est le mieux placé pour savoir ce qu'il en est et il interprétera l'énoncé de A comme une demande de confirmation⁶. Cette structure intermédiaire entre l'assertion et la question est souvent signalée par un marqueur de recherche d'approbation comme *c'est ça* ou *hein* qui termine un énoncé apparemment asserté :

(9). E- c'était l'hôtel (nom) hein **c'est ça hein ?**

C- **voilà** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos

(agence de voyage, « Lesbos », données personnelles)

Dans cet échange, l'employée E connaît déjà la réponse à la question (elle a le dossier de ses clients sous les yeux) et elle ne fait que demander confirmation à la personne la plus informée (la cliente C veut rajouter une personne à son séjour à Lesbos et à Kyos). En revanche, les vraies questions-demandes d'information n'admettent pas de réponse en *voilà* :

(10). E- est-ce que vous avez un passeport ?

C- oui

?? **voilà**

(exemple inventé)

En l'absence de tout indice linguistique (soit une structure interrogative spécifique, soit un marqueur de recherche d'approbation), une étude de l'intonation permettrait souvent de départager des énoncés du type :

(11). E- vous avez un passeport (↑) (↓)

C- oui/**voilà**

(exemple inventé)

Dans la demande de confirmation, l'énoncé a souvent une intonation descendante qui s'oppose à l'intonation ascendante de l'interrogation.

Si *voilà* apparaît comme le marqueur privilégié de la demande de confirmation, *d'accord* ne peut absolument pas fonctionner dans de tels contextes. Il apparaît en revanche très souvent dans le troisième membre « évaluatif » de l'échange (36,9% des réponses évaluatives chez les francophones), « par lequel L1 clôt cet échange qu'il a lui-même ouvert, en signalant à L2 qu'il a bien enregistré son intervention réactive, et qu'il la juge satisfaisante » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 236) :

(12). C- là vous attendez une confirmation d'Aquatour ?

E- voilà

C- **d'accord**

(agence de voyage, « Un père organisé », *Lancom*)

Le marqueur *d'accord* est donc à ranger dans la catégorie des « accusés de réception » qui valident une réponse. A ce poste ternaire de l'échange, le marqueur *d'accord* possède une nuance conclusive certaine, le troisième membre de l'échange servant ainsi au locuteur à clore l'échange qu'il a lui-même initié. C'est d'autant plus clair lorsque *d'accord* est l'accusé de réception final d'une demande dont la réponse a exigé l'ouverture de plusieurs échanges enchâssés :

(13). E- c'est quoi vos dates ? vous voudriez partir quand ?

C- euh bah déjà une semaine tout simplement entre les vols donc euh ah y a moyen de voyager en bus

E- ouais

C- euh après le quinze juillet le week-end après le quatorze juillet donc le vingt juillet dernière semaine de juillet ou première semaine d'août

E- donc le quatorze c'est un vendredi

C- vers le vingt-et-un = vingt vingt-deux vingt-trois

E- **d'accord**

(agence de voyage, « Egypte », données personnelles)

La réponse à la question initiale a nécessité l'ouverture de plusieurs échanges enchâssés avant d'aboutir à l'entente finale entérinée par *d'accord*.

Les apprenants néerlandophones semblent avoir assimilé cette valeur de *d'accord*, puisque ce marqueur correspond à 16,8% des réponses évaluatives chez ces derniers. Cependant, les apprenants néerlandophones emploient beaucoup plus de *oui* que les francophones : 59,9% de validations ternaires par *oui*, contre 35% côté francophone. Ce sont notamment les niveaux les moins avancés qui suremployent le marqueur *oui* : dans les classes de 4^e (élèves de 13 ans, niveau intermédiaire), 63,3% des marqueurs sont des *oui*. Chez ces apprenants, certaines interactions ne comportent que des *oui* comme évaluation ternaire, ce qui tend à rendre la conversation un peu froide : *oui*, marqueur d'accord le plus neutre, est dénué de cette valeur d'accusé de réception et de clôture, on a donc l'impression que l'échange n'est pas fini, ou que le locuteur attendait une autre réponse (qu'il aurait sanctionnée par *d'accord*), comme dans cet extrait de jeu de rôles :

(14). E- bonjour asseyez-vous

C1- bonjour

E- qu'est-ce que je peux faire pour vous ?

C1- euh nous voudrions euh réserver un séjour à Paris

E- oui à Paris et ce serait pour quelle période

C2- le quatre et six juin

E- oui et vous êtes avec combien de personnes

C1- euh nous sommes avec quatre personnes deux adultes et deux adolescents un de seize ans et un de dix-huit ans

E- hm hm

C2- on aimerait loger dans un hôtel à quatre étoiles comme ici dans le dépliant [...] (jeu de rôles, données personnelles)

Si les apprenants néerlandophones utilisent cependant assez souvent *d'accord* en tant qu'accusé de réception, cet emploi ne semble pas être l'objet d'un apprentissage, du moins par les manuels : ces derniers mentionnent *d'accord* uniquement comme réponse à une demande d'invitation, dans des énoncés du type (Forum, 2000 : 181) : *Je vous propose de faire une partie de tennis/ d'accord, c'est une bonne idée, volontiers*. Si les manuels de FLE ne parlent pas de *d'accord* en tant que marqueur d'évaluation ternaire, cela vient également du fait qu'ils dépassent rarement le niveau de la phrase, vont parfois jusqu'à l'échange binaire (*tu viens avec moi au cinéma ce soir ?/d'accord*), mais jamais jusqu'à l'échange ternaire. Il faut noter enfin que cet emploi absolu comme terme d'accord est assez récent. Ainsi, Gougenheim *et al* (1964 : 199) le considèrent comme un mot « à la mode » : « on en fait actuellement un usage abusif en tendant à le substituer à *oui* pour marquer un acquiescement. Mais *d'accord* s'emploie d'une façon tout à fait normale dans des phrases telles que « Ils sont d'accord », « Je suis d'accord avec toi ». » L'usage semble avoir adopté cette expression à la mode, devenue aujourd'hui fort courante.

Parallèlement à ces emplois bien distincts, *voilà* et *d'accord* peuvent également enchaîner sur une assertion tout en conservant la même valeur. On rappellera la définition de l'assertion, qui est un énoncé dont la fonction principale est d'apporter une information à autrui. Le locuteur qui confirme une assertion par *voilà* (6,2% des assertions sont suivies de *voilà* dans les interactions authentiques à l'agence de voyage, contre 0% côté néerlandophone) doit en quelque sorte y être autorisé par l'état de ses savoirs, c'est souvent le cas de l'employée de l'agence de voyage. Cette dernière a un certain nombre de devoirs (connaître son métier, mais aussi les dossiers de ses clients), et de droits (demander des compléments d'information pour réserver un séjour par exemple). Dans l'échange suivant, l'employée est en quelque sorte obligée de répondre à l'assertion du client par *voilà* :

(15). [le client récapitule les données du voyage avec l'employée, ici son arrivée à l'aéroport]

C- oui bon voilà euh monsieur Freignac sera à l'accueil à l'aéroport

E- voilà il sera là faut que je lui envoie votre numéro de vol Carry Tour il faut pas que j'oublie O.K.

(agence de voyage, « un gentil client », Lancom)

Dans cet échange, en aucun cas *d'accord* n'est acceptable. Etant donné sa profession, l'employée ne peut pas considérer l'assertion du client comme un réel apport d'information ; puisque c'est elle qui a préparé le séjour et l'accueil à l'aéroport, ce serait un aveu d'ignorance assez mal perçu. Avec ce type d'assertion, on est donc dans la même configuration que la demande de confirmation : un locuteur A affirme sur un fait B, ce qui autorise le locuteur B à confirmer ce savoir A-B par *voilà*. Si dans l'échange (15) on avait inversé les locuteurs, alors *d'accord* aurait été possible :

(16). E- oui bon voilà euh monsieur Freignac sera à l'accueil à l'aéroport
C- *d'accord*
(exemple inventé)

Dans ce dernier exemple, on peut imaginer que l'employée explique le déroulement du séjour à son client ; son assertion est un réel apport d'information inconnue, que son interlocuteur ratifie par un *d'accord*. Ce marqueur constitue 9,3% des réponses aux assertions chez les francophones, 8,4% chez les néerlandophones.

Voilà et *d'accord* sont donc pourvus de valeurs distinctes, *voilà* marquant la confirmation, *d'accord* effectuant une simple ratification d'assertion. Leur emploi est éminemment lié au statut des interlocuteurs (ici client/employé) et à leurs savoirs respectifs, et dans le cas d'un enchaînement sur une assertion, il n'est pas véritablement contraint. Tout dépend du rôle des interlocuteurs ou de celui qu'ils entendent jouer.

En revanche, on remarquera que ni *voilà*, nous l'avons vu, ni *d'accord*, ne peuvent servir à répondre à une véritable question totale-demande d'information :

(17). E- est-ce que vous avez un budget ?
C- oui/ ?? *d'accord*/ ?? *voilà*
(exemple inventé)

A partir de ces deux marqueurs d'accord très différents, on pourra ainsi proposer plusieurs paradigmes de marqueurs d'accord en fonction de l'énoncé sur lequel ils enchaînent : les marqueurs après une demande de confirmation et les marqueurs d'évaluation ternaire. On pourra ajouter deux paradigmes de marqueurs d'accord très souvent traités dans les manuels de FLE et les grammaires universitaires, ce sont les marqueurs qui servent à répondre à une question totale, et ceux qui répondent à une requête de faire.

Plusieurs paradigmes de marqueurs d'accord

Parmi les marqueurs de confirmation, on pourra ajouter à *voilà* et *oui* le marqueur de confirmation *c'est ça* qui a des emplois plus ou moins similaires. Du point de vue statistique, *c'est ça* apparaît en sixième position des marqueurs les plus employés par les locuteurs francophones, après *oui*, *d'accord*, *O.K.*, *voilà*, et *hm hm* ; il constitue 6,4% des réponses confirmatives :

(18). E- voilà donc là euh il vous restait donc à payer trois mille six cent cinq = c'est ça?
C- c'est ça voilà

(agence de voyage, « Un gentil client », *Lancom*)

C'est ça, marqueur de recherche d'approbation, est donc également un marqueur de confirmation assez souvent employé.

En revanche, le paradigme des marqueurs d'évaluation ternaire peut être étoffé par le marqueur *O.K.* (6,7% des marqueurs d'accord côté francophone) avec lequel *d'accord* se combine et permute :

(19). E- donc vous êtes libre à partir de quand vous me dites?

C- douze août

E- *O.K.*

(agence de voyage, « Les Baléares », données personnelles)

La fréquence de *O.K.* est beaucoup plus faible chez les apprenants néerlandophones : 3,3% des marqueurs d'accord, même s'il se place en troisième position après *oui* et *d'accord* parmi les marqueurs les plus employés. Chez les francophones, les écarts entre les interactions sont très importants : sur l'ensemble des marqueurs d'accord par interaction, le pourcentage de *O.K.* varie entre 0,6% et 15,6%. Cette variation semble être liée à des différences de génération : les jeunes entre vingt et trente ans ont tendance à employer plus de *O.K.* que les moins jeunes (la cinquantaine). La génération qui se situe entre 30 et 40 ans ne permet pas de mettre en valeur une corrélation notable entre l'âge et l'emploi de *O.K.*, mais seulement des variations individuelles. Cette différenciation par génération explique d'autant moins le faible emploi de *O.K.* chez les jeunes néerlandophones. La raison est à chercher du côté des manuels qui ne mentionnent jamais ce marqueur d'accord. Ce terme ne correspond pas en effet aux critères du « bon usage » : non seulement il est connoté comme « jeune » et familier, mais aussi comme un américanisme peu utile et comique (voir un personnage du film *Les Visiteurs*, qui exagère l'accent américain prononcé par un français : *okay*), aisément remplaçable par des termes franco-français. Et pourtant, *O.K.* est souvent employé par les locuteurs francophones aux mêmes postes que *d'accord*, notamment comme validation ternaire (16% des validations en *O.K.*), et comme réponse à une assertion (3,1% des réponses) :

(20). [l'employée de l'agence présente à ses clients un hôtel situé à l'île de La Réunion]

E- [...] celui-là l'avantage c'est que vous avez énormément d'activités qui sont proposées dans l'hôtel = parce que c'est un véritable resort

C- *O.K.*

(agence de voyage, « La Réunion », données personnelles)

Il semble donc que l'usage commence à vulgariser ce marqueur souvent considéré comme « jeune » et « familier », si bien que les apprenants de FLE auraient tout intérêt à le connaître.

Nous n'avons traité jusque-là que de situations d'échange assez peu étudiées dans les manuels de FLE. Elles permettent ainsi de venir judicieusement compléter deux types d'échange largement représentés dans les manuels : la réponse à

une proposition ou une invitation de faire, et la réponse positive à une question totale. Or pour ces deux emplois, les données de notre corpus à l'agence de voyage nous permettent de proposer des marqueurs fort différents de ceux des manuels, et surtout beaucoup moins nombreux.

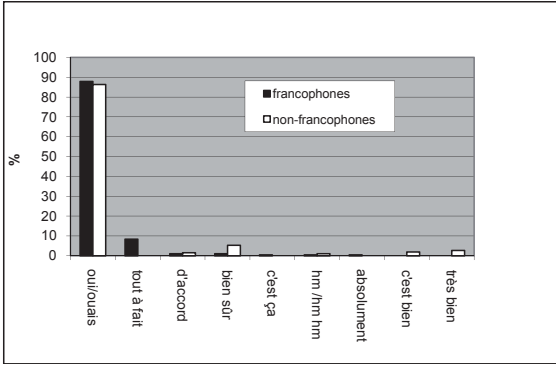


Figure 2. Les marqueurs d'accord comme réponse à une question totale dans les interactions francophones et les jeux de rôles néerlandophones à l'agence de voyage (en % par rapport au nombre total de marqueurs d'accord pour chaque groupe).

La figure 2 montre ainsi qu'après une question totale, c'est *oui* qui est largement le plus employé par les locuteurs francophones et les apprenants néerlandophones, suivi du marqueur d'accord superlatif *tout à fait* chez les locuteurs francophones (8,4% des réponses aux questions totales) :

- (21). C- [...] aux Etats-Unis il y a quelque chose aux Etats-Unis dans ces prix-là?
E- **oui tout à fait**
(agence de voyage, « Un couple peu commode », *Lancom*)

A ce marqueur, les apprenants néerlandophones préfèrent la locution adverbiale *bien sûr* qui pourtant, comme nous l'avons vu, est bien difficile à manier. En ce qui concerne la réponse à une proposition ou une demande de faire, francophones et apprenants néerlandophones ont des pratiques relativement semblables :

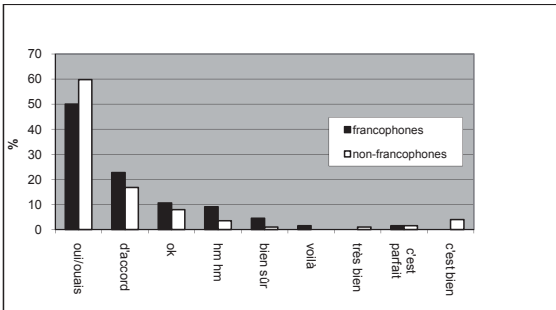


Figure 3. Les marqueurs d'accord après une demande de faire dans les interactions et les jeux de rôles à l'agence de voyage (en % par rapport au nombre total de marqueurs d'accord pour chaque groupe).

Ce sont ici *oui*, *d'accord* et *O.K.* qui se partagent la plus belle part, tandis que *bien sûr* apparaît cette fois-ci en quantité non négligeable chez les locuteurs francophones.

Il est le plus souvent prononcé par l'employée de l'agence de voyage, qui exprime avec ce *bien sûr* une politesse toute commerciale :

- (22). [à propos d'une brochure de voyage que la cliente est en train de consulter]
C- je peux me permettre de l'emmener ?
E- **bien sûr sans souci sans souci**
(agence de voyage, « Suède », données personnelles)

En conclusion, une étude linguistique approfondie des marqueurs d'accord employés par les locuteurs francophones permet d'affiner la valeur de chacun

et de cerner des aires d'emploi distinctes, souvent négligées dans les manuels de FLE. A partir de cette courte analyse, on peut alors proposer pour leur enseignement des solutions didactiques qui diffèrent sensiblement de ce qui est généralement présenté dans les manuels et les *Référentiels* pour le français.

3. Comment enseigner les marqueurs d'accord?

Les propositions des manuels et des *Référentiels* pour le français : la malédiction paradigmatique

La « malédiction paradigmatique », expression de Beacco (1989 : 144), dénonce la tendance à réaliser des listes de mots correspondant à une notion ou un acte de parole, dans lesquels enseignants et apprenants devront puiser librement. C'est pourtant à cet effet de liste que succombe le premier *Référentiel pour le français niveau B2* (2004), chargé de concrétiser les propositions du *CECRL* et d'aider les enseignants et les concepteurs de manuel à concevoir un enseignement « actionnel » des langues. Ainsi, pour l'acte de langage « exprimer son accord » (2004 : 72 ; 74) après l'énoncé *Lyon est une grande ville*, les auteurs proposent la liste suivante (non entièrement retranscrite ici) : « Effectivement/Sûrement [...] Tout à fait/Absolument. Complètement. Totalelement/Sans réserves/...(Oui) sans aucun/le moindre doute. [...] Bien entendu. Tout à fait/Parfaitement/... d'accord [...] ». Le *Référentiel* propose également des marqueurs spécifiques pour l'acte de langage « confirmer/démentir », avec des termes comme « oui (...). Tout à fait (...). [...] (Mais) si/ Si si /Bien sûr que si/Non. [...] », mais le marqueur d'accord *voilà* ne figure pas dans la liste. On peut alors se poser la question de la pertinence de telles listes qui frappent par leur longueur et leur caractère arbitraire. En effet de l'aveu des auteurs, tous ces termes ont été choisis en fonction de leur intuition et de leur sens linguistique, et non à partir d'une étude statistique de données authentiques. A l'image de ce *Référentiel*, la plupart des manuels de FLE proposent à l'apprentissage des listes de marqueurs d'accord relativement hétérogènes et plus ou moins longues. Or l'utilisateur de ces listes, enseignant ou apprenant, pourrait croire qu'il s'agit de termes interchangeables et exhaustifs. En réalité, nous avons vu que les marqueurs d'accord employés par nos locuteurs francophones sont bien moins nombreux que ceux proposés par le *Référentiel*, et qu'ils sont par ailleurs parfois différents.

A l'effet de liste s'ajoute un second travers souvent représenté dans les manuels de FLE, c'est celui de la multiplication des étiquettes à propos des différents types d'actes de langage exprimant l'accord. Chaque manuel secrète sa propre typologie, et l'on pourra trouver dans un même manuel différents termes qui servent d'une part à « exprimer son accord/approuver », et d'autre part à « exprimer son approbation/sa désapprobation ». Entre les deux actes, la différence nous semble bien subtile, et surtout bien périlleuse pour des apprenants de FLE.

Une proposition simple : les modèles d'échanges

Il faut donc éviter les effets néfastes de la liste et des dénominations sibyllines.

Notre analyse de données authentiques montre qu'à un niveau débutant on pourrait n'introduire que trois marqueurs d'accord : *oui*, *d'accord* et *voilà*, car ce sont les plus employés par les francophones ; de plus, seul *voilà* semble réellement étranger aux apprenants (du moins ceux que nous avons enregistrés). Cela serait d'autant plus judicieux que les manuels de FLE ne mentionnent jamais *voilà* comme marqueur d'accord, et que *d'accord* n'y apparaît souvent que comme réponse à une proposition ou une invitation. L'on pourrait ensuite introduire d'autres marqueurs moins employés, mais relativement fréquents : *c'est ça*, *tout à fait* et *O.K.*

Cependant, il paraît impossible d'expliquer à des apprenants, notamment débutants, les valeurs de chaque marqueur d'accord sans rentrer dans des spécifications bien trop pointues pour eux. On peut donc sensibiliser les apprenants à différentes manières d'« exprimer l'accord » en fonction de l'échange dans lequel il s'insère, à partir d'exemples bien choisis dans des contextes relativement stéréotypés : *d'accord* et *O.K.* seraient ainsi présentés comme des procédés de ratification neutre en position ternaire d'échange ; *voilà* et *c'est ça* pourraient apparaître après une demande de confirmation, et enfin, *oui* et *tout à fait* comme réponses à une question. On pourrait ensuite étoffer l'ensemble en proposant d'autres emplois. Certains sont bien connus des apprenants (néerlandophones) comme la réponse à une demande de faire, qui contrairement à la liste souvent fantaisiste que proposent les manuels de FLE, s'effectue souvent par l'intermédiaire de *d'accord* ou *O.K.* L'emploi des marqueurs d'accord à la suite d'une assertion, notamment de *d'accord* et *voilà* à la place de *oui*, est beaucoup plus difficile à assimiler dans la mesure où les indices linguistiques qui permettent de choisir entre l'un ou l'autre sont souvent absents. Il conviendrait donc d'y sensibiliser les apprenants beaucoup plus tard dans l'apprentissage. Enfin, on se garderait d'introduire trop vite des marqueurs délicats à employer comme *bien sûr*, et qui comportent un risque de « dérapage » dans la coopération interactionnelle. La présentation d'échanges contrastés que l'on pourrait intégrer dans un dialogue « modèle », permettrait de plus de sortir des échanges question-réponse qui constituent la majeure partie des dialogues des manuels de FLE. C'est ainsi que l'on peut proposer à titre d'exemple, pour des apprenants débutants, le tableau suivant :

<i>ratifier une réponse</i>	<i>confirmer</i>	<i>répondre à une question totale</i>
- vous voulez partir quand ? - le 5 février - <i>d'accord/O.K.</i>	- vous partez donc le 5 février c'est ça ? - <i>voilà/c'est ça</i>	- est-ce que vous partez seul ? - <i>oui/tout à fait</i>

Figure 4. enseigner les valeurs de quelques marqueurs d'accord : présentation synthétique et contrastée

Il nous semble que l'on pourrait ensuite proposer un dialogue complet qui mette en scène les différents emplois des marqueurs d'accord que nous avons répertoriés. Nous restons ainsi toujours dans l'idée qu'un « dialogue modèle », qui souligne des traits caractéristiques de la conversation authentique, ne peut être que très profitable à l'apprenant pour comprendre le fonctionnement d'une interaction. Nous donnons à titre d'illustration un exemple de dialogue inspiré des interactions authentiques à l'agence de voyage dont nous disposons, et qui vise à grossir les phénomènes d'accord observés :

(23). E- je vous écoute

C- oui⁷ bonjour je voudrais réserver un billet d'avion

E- **oui**

C- ce serait un billet Lille-Marseille pour le 3 septembre si possible

E- **oui** c'est ça pour une personne ?

C- **tout à fait** c'est pour moi (réponse à une question totale)

E- **d'accord** (évaluation ternaire) et donc départ le 3 septembre c'est ça ?

C- **voilà** (réponse à une demande de confirmation)

E- **O.K.** (évaluation ternaire) alors j'ai un Lille-Marseille départ 16 heures et ça vous fait cent euros l'aller

C- **d'accord** (réponse à une assertion) et donc l'avion arrive à 18 heures

E- **oui** c'est ça (réponse à une assertion avec un marqueur de confirmation) je vous fais le billet tout de suite ?

C- **O.K. d'accord** (réponse à une demande de faire)

E- donc ça vous fait cent euros s'il vous plaît

C- oui je peux payer par chèque ?

E- **oui bien sûr** monsieur (réponse à une question totale, la politesse commerciale)

= = et voici vos billets

C- merci au revoir madame

E- au revoir bonne journée

(dialogue inventé)

Conclusion

L'analyse des marqueurs d'accord, par le biais de la comparaison entre la pratique du néerlandophone et celle du francophone, permet de dégager quelques traits linguistiques marquants pour un enseignement du FLE attentif à la gestion d'une interaction. Il apparaît ainsi primordial de rompre avec la tentation de la liste, et de travailler sur des valeurs nettement différenciées de quelques marqueurs d'accord qui ne sont pas tous interchangeable. Ainsi, l'évidence par *bien sûr* n'est pas toujours bonne à dire, et l'on n'est pas toujours habilité (par ses savoirs et le statut respectif des interlocuteurs) à confirmer par *voilà*, tandis que trop de *oui* à la place de *d'accord* pourraient paraître peu coopératifs. La connaissance de la valeur de ces différents marqueurs permettrait au non-francophone de savoir dire *oui*, *voilà*, *d'accord* ou *tout à fait* au bon moment, et de faire l'économie d'un apprentissage fastidieux de nombreux marqueurs inutilisés en français parlé. En amont de cette pratique d'enseignement, il est nécessaire de faire appel à une certaine linguistique, celle qui s'intéresse au français parlé comme partie intégrante du français tout court, pourvu de règles grammaticales et de régularités observables. Au niveau didactique, il convient également de s'appuyer sur des données authentiques pour aller au-delà de l'intuition et de choix arbitraires qui ne sont pas toujours pertinents.

Notes

¹ Cet ensemble de données est issu de deux corpus : le corpus *Lancom* (160.000 mots transcrits), élaboré en 1993 à l'Université de Louvain-Leuven sous la direction de D. Flament, R. Gevaert et M. Debrock, et accessible en partie sur Internet : <http://bach.kuleuven.arts.be> ; nos données personnelles (2006) issues d'un travail de thèse (2008) : six heures et 42 minutes d'enregistrements de jeux de rôles à l'agence de voyage (46.753 mots), suivies de leur reprise par trois enseignants

différents, au collège Saint-Alouis de Diksmuide (classes de 4^e à 6^e, équivalent de la 4^e à la 2^{de} française) en Belgique néerlandophone ; et sept interactions authentiques dans une agence de voyage de Marcq-en-Baroeul (Lille), qui constituent un total de deux heures et quarante huit minutes, soit 20.313 mots.

² Dans les interactions à l'agence de voyage, E indique l'employée, et C le client.

³ Voir par exemple Kerbrat-Orecchioni (2001) qui fait une rapide revue des études sur *oui*, *non* et *si*.

⁴ Dans les échanges cités de jeux de rôles, E_n désigne un élève.

⁵ Dans cet échange, P désigne l'enseignant et E un élève.

⁶ Il s'agit en fait de la « rule of confirmation » proposée par Labov (1973, trad. franç. 1976 : 344).

⁷ Il y a beaucoup de choses à dire sur la manière d'ouvrir et de clore une interaction ; les marqueurs d'accord comme *oui* ou *voilà* (pour la clôture) y jouent un grand rôle.

Références

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Liège : Pierre Mardaga.

Baylon, C. *et al.* 2000. *Forum 1*. Paris : Hachette.

Beacco, J.-C. 1989. « Un rendez-vous manqué? Théorie du discours et grammaire en didactique ». *Le français dans le monde, recherches et applications*, pp. 138-147.

Beacco, J.-C. *et al.* 2004. *Niveau B2 pour le français, un référentiel*. Paris : Didier.

Conseil de l'Europe. 1999, 2^e éd. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier.

Brémont, C. 2004. « La petite marque *bon*, indice d'un accord en cours de négociation ». *Travaux de linguistique*, n° 48, pp.7-19.

Bruxelles, S. & Traverso, V. 2001. « *Ben* : apport de la description d'un « petit mot » du discours à l'étude des polylogues ». *Marges linguistiques*, n° 2. En ligne : <http://www.marges-linguistiques.com>, pp.38-55.

Chanet, C. 2001. « 1700 occurrences de la particule *quoi* en français parlé contemporain : approche de la « distribution » et des fonctions en discours ». *Marges linguistiques*, n° 2. En ligne : <http://www.marges-linguistiques.com>, pp.56-80.

Delahaie, J. 2008. *Français parlés et français enseignés. Analyses linguistiques et didactiques de français de natifs, de non-natifs et d'enseignants*. Thèse de doctorat sous la direction de D.Flament. Université Paris Ouest Nanterre La Défense : manuscrit dactylographié. Dictionnaire. 1992. *Le petit Robert*. Paris : Le Robert.

Flumian, C. *et al.* 2004. *Rond-Point 2*. Barcelone : Difusión. Saint-Martin-d'Hères (Isère) : PUG.

Gougenheim, G. *et al.* 1964. *L'élaboration du français fondamental (1^{er} degré) : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*. Paris : Didier.

Heddesheimer, C. 1974. « Notes sur l'expression verbale de l'assentiment et de la confirmation en anglais ». *Mélanges pédagogiques du CRAPEL*, pp.29-40.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1998, 1^{ere} éd. 1990. *Les interactions verbales, t.1*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2001. « *Oui, Non, Si* : un trio célèbre et méconnu ». *Marges linguistiques*, n°2. En ligne : <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 95-117.

Labov, W. 1973, trad. franç. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.

Riegel, M. *et al.* 2002, 1^{ère} éd. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Roulet, E. *et al.* 1987. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne, Francfort s.Main, New York, Paris : Lang.